

Excellent :	256 à 320	Évaluation sur 320 Pts
Très bon :	224 à 256	
Bon :	192 à 224	

Entrée sur le terrain avec le chien en laisse.

Exc. B.1
SOCIABILITÉ
ENVERS LES
CONGÉNÈRES
(3 à 5 Chiens) +
SLALOM
Coeff. 3

Exc. B.2
SOCIABILITÉ
ENVERS LES
HUMAINS /
CONTRÔLE
IDENTIFICATIO
N
Coeff. 3

Exc. B.3
ABSENCE
"COUCHÉE"
1 mn
Conducteur à
vue
Coeff. 2

Exc. B.4
MARCHE AU
PIED sans
laisse
Coeff. 4

Exc. B.5
ENVOI EN
AVANT DANS
LE CARRÉ ET
COUCHÉ
Coeff. 3

Exc. B.6
SAUT DE HAIE
Coeff. 3

Le conducteur a la possibilité de prendre son haltère en bois qu'il devra faire vérifier au juge à la présentation où celui-ci pourra choisir un haltère proposé par le club. La hauteur de haie est à voir avec le juge.

Exc. B.7
RAPPEL
Coeff. 4

Exc. B.8
RAPPORT
D'OBJET NON
LANCÉ (Bois
du Club ou du
Conducteur)
Coeff. 3

Exc. B.9
POSITIONS
Coeff. 3

Exc. B.10
EN AVANT
AUTOUR D'UN
GROUPE DE 3
CÔNES ET
RETOUR
Coeff. 2

Exc. B.11
SOCIABILITÉ
IMPRESSION
GÉNÉRALE
Coeff. 2

Le conducteur se présente au juge, avec le chien en laisse, en position de base. Après présentation d'usage (le nom du chien, la race du chien, le nom du propriétaire, le nom du conducteur, le club d'appartenance, le Territoire), le juge devra s'assurer de la sociabilité du chien, en le caressant légèrement, tourner autour de lui, sans geste de provocation. Cet exercice n'a pas pour but de déstabiliser le chien avant son parcours, mais permet de s'assurer de son comportement social. Récupérer l'haltère.